



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER ST-LOUIS

Réunion du 31 mai 2021

Marie-Pascale BONNEFONT, présidente du conseil de quartier, ouvre la réunion et précise que l'ordre du jour¹ est augmenté d'un point sur le mois Molière et sur l'ouverture de l'hôtel Le Grand Contrôle.

1. Rapport de la commission environnement².

M. Philippe PAIN annonce que la commission a constitué une sous-commission consacrée à l'effacement des réseaux d'une part et aux arbres et espaces verts et à leur impact sur le cadre de vie d'autre part.

M. Lotfi KARA TERKI rapporte les travaux de cette sous-commission³.

A Effacement des réseaux

Ce sujet concerne l'accrochement des réseaux en façade

- 1 Esthétique
- 2 Sécurité

Objectifs :

- Lors des rénovations, comment faire en sorte que les réseaux soient enfouis.
- Comment agir vis-à-vis des propriétaires qui ont ravalé récemment ou qui ne prévoient pas de ravalé dans un avenir proche. ?

Sujet propriétaire privé ou sujet Municipalité ?

- En général, propriétaire privé.
- Sujet Municipalité lorsque la municipalité fait des travaux de sol et peut prévoir des fourreaux aiguillés pour alimenter en sous-sol,

¹ - L'ordre du jour est le suivant :

1. Rapport de la commission environnement
2. Rapport de la commission voirie
3. Information sur la ligne 18
4. Opération « fleurissons nos murs »

²Champ de compétence : cadre de vie, propreté et sujets annexes autour de ces thèmes.

³Membres : Elodie Prot, Laurent Dufour, Lotfi Tara-Terki, Yves Périllon et Jacky Provost

- Sujet Municipalité lorsqu'une subvention est allouée pour ravalement et pourrait être conditionnée à l'effacement des réseaux. *Non cette aide aux ravalements est seulement destinée aux travaux des éléments remarquables du ou des bâtiments concernés par la demande. Seule la copropriété peut intervenir sur les réseaux.*

Actions :

- Un état des lieux date de 2010 et la s/commission décide de le mettre à jour pour avoir une vision de l'évolution depuis,
- Rencontrer les opérateurs EDF et Telecom,
- Rencontrer les services de la ville,
- Rencontrer l'ABF.

Ces rencontres sont organisées et se font en présence de Marie-Pascale Bonnefont et/ou Philippe Pain.

M. Philippe Pain donne une information de M. Boucher (absent) précisant qu'Enédis dispose d'une grosse enveloppe pour contribuer à l'effacement des réseaux. Par ailleurs, la loi a changé pour les colonnes montantes dont les opérateurs seront désormais en charge.

Dans l'échange qui suit sur ce thème, l'idée est avancée de tenter de convaincre les propriétaires de faire le point sur l'état des câblages chez eux (utiles, plus utiles), une préoccupation renforcée par le développement de la fibre (*en concertation avec les présidents des conseils syndicaux*).

B Arbres et espaces verts et impact sur le cadre de vie

Le sujet concerne les espaces verts urbains et les forêts. La réflexion s'inscrit dans la stratégie Ville Nature de Versailles. Seuls sont concernés les espaces publics.

Constat :

- Dans le quartier, Il y a des espaces verts remarquables (Avenue de Sceaux, le jardin des senteurs, les Carrés...).

Objectifs :

- Conserver, développer et entretenir ces espaces.

Actions :

- Faire un inventaire des existants et comment les qualifier le cas échéant (*déjà fait par les services de la ville*)
- Consulter le cahier des charges de l'aménagement des Carrés,
- Rencontrer l'ONF et les autres acteurs concernés par les espaces verts et les forêts,
- Faire des propositions pour maintenir voire développer le patrimoine vert du quartier.

Ces rencontres sont organisées et se font en présence de Marie-Pascale Bonnefont et/ou Philippe Pain.

C Autres sujets abordés par la commission

La propreté :

- Peut-on mettre des corbeilles de tri sur la voirie ?

Les déjections canines :

- Pour élargir le débat à d'autres problématiques, une sous-commission est mise en place avec pour sujet « l'animal dans la ville », organisée par Cécile Caron. Elle inclut également la faune sauvage.

La pollution sonore :

- VEI⁴ a proposé la constitution d'une sous-commission.

On y aborderait aussi la question de l'éclairage. Des associations travaillent déjà sur ces sujets.

La circulation des deux roues :

- L'utilisation des trottoirs par les cyclistes,
- L'emplacement des aires de stationnement des deux roues.

Les Points d'apport volontaire pour les PAM (Petits appareils ménagers) :

- VGP demande le renforcement des PAM.
- Un nouvel emplacement au bas de l'avenue de Sceaux sera certainement retenu.
- Place St-Louis, le principe d'un PAV mobile a été rejeté.

Le compostage :

Un groupe « compostage » s'est constitué qui devrait se réunir en juin.

Sur ce thème, l'échange qui suit fait apparaître les points ci-après :

- Comment favoriser la pratique du compostage ?
- Aujourd'hui, un tiers des OM est compostable,
- C'est un enjeu majeur d'environnement et l'Ademe⁵ finance bien les opérations,
- Comme pour le compost classique, on va essayer de garder les bio-déchets sur place ou sur des sites autour de la ville et les valoriser autrement qu'en les incinérant. Il y aura une sensibilisation des habitants,
- En gestion, l'orientation pourrait être de faire du compostage de quartier,
- Interrogation sur la différence entre les déchets bio domestiques et les déchets verts (dans les poubelles marron). Il y a une incompatibilité qui apparaîtra plus clairement après une future visite envisagée du Sidompe (centre de tri et unité de valorisation) de Thiverval-Grignon.
- A partir du 1^{er} janvier 2024 les bio-déchets devront être valorisés.

2. Rapport de la commission voirie.

M. Ivan ROTH rapporte les travaux de la commission qui s'est rendue sur place aux endroits suivants avec des représentants des services de la Ville :

⁴ Versailles Environnement Initiative.

⁵ADEME : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie.

A Pont St-Martin

Le constat :

- Au plan sécuritaire, la façon dont de nombreux lycéens traversent le pont peut présenter un risque réel d'accident. Par ailleurs, il s'agit d'une entrée de la ville qui, au plan esthétique, n'est guère valorisée.

Les aménagements envisagés :

- Pour réduire le risque d'accident, il pourrait être mis des barrières de part et d'autre du pont et ce afin d'interdire toute traversée en diagonale.
- Pour réduire la vitesse des véhicules venant de Buc, on pourrait avoir un panneau de réduction de la vitesse bien avant le panneau « Versailles ».
- On pourrait également envisager un passage piétons dans la partie haute du pont mais la configuration des lieux n'est guère favorable (en courbe) et il faudrait donc s'écarter davantage du pont pour le réaliser.

A noter deux éléments complémentaires :

- La peinture à nouveau des passages piétons à proximité du pont devrait être réalisée, renforçant la sécurité des utilisateurs,
- Le signalement de cyclistes qui empruntent la rue de Régnier à contresens, notamment en roulant sur les trottoirs, l'un d'eux ayant causé un accident avec un piéton.

La commission propose la pose des barrières. Les services de la Ville y sont prêts. Le matériel est disponible et la pose et la dépose sont d'un coût acceptable. A titre transitoire, la pose des barrières serait, dans un premier temps, purement expérimentale. Des membres du conseil émettent des réserves sur les barrières qui ne sont pas esthétiques et risquent d'avoir un effet pervers sur la vitesse des véhicules. Par ailleurs, sur le thème de l'entrée de la ville, une réflexion devrait s'engager pour envisager des évolutions souhaitables. Il conviendrait d'y ajouter le tracé de la piste cyclable à proximité du pont qui n'est actuellement utilisable que dans un seul sens.

B- Carrefour Leclerc/Royale

Le constat :

- Ce carrefour est dangereux pour les piétons en raison du « tourne à droite » des véhicules venant de la rue Royale ; les piétons tournent le dos aux véhicules, qui eux-mêmes peuvent être surpris de voir des piétons traverser.

Les aménagements envisagés :

- Il est proposé de mettre des feux lumineux piétons plus grands, plus visibles, pour que les véhicules voient bien qu'il est normal que des piétons passent,
- Par ailleurs, il est demandé à nouveau une rénovation de la peinture du passage piétons, usée rapidement par les girations à droite.

C- Carrefour Leclerc//Joffre/Satory/Orangerie

Le constat :

- Les véhicules longs (camions, cars) qui viennent de la rue Joffre et tournent à droite ont tendance à mordre sur le trottoir à tel point que deux potelets ont été arrachés (et remis par les services de la Ville après notre visite sur place).

Les aménagements envisagés

- Le but des aménagements est de permettre aux véhicules longs de disposer d'un rayon de braquage supérieur. Il est donc proposé de déplacer de quelques mètres le feu tricolore rue Leclerc côté pharmacie. Pour vérifier que cette modification serait pertinente, il est suggéré une expérimentation en installant un feu provisoire en amont du feu actuel. Le bilan de cette expérimentation serait communiqué au Conseil de quartier.

Marie-Pascale BONNEFONT précise que les services de la Ville ont donné leur accord pour la pose d'un feu provisoire, décalé.

D- Carrefour Orangerie/Indépendance américaine/Route de St-Cyr

a) Incidence de l'ouverture de l'hôtel du Grand Contrôle :

- L'ouverture de l'hôtel du Grand Contrôle suscite des préoccupations sur l'état de la circulation dans le quartier, en particulier rue de l'Indépendance américaine. Des assurances sont données pour expliquer que :
 1. Un service de navettes réduit les entrées/sorties des véhicules des clients,
 2. Il n'y aura aucun accès automobile par la Route de St-Cyr.
- Ces trois points feront l'objet d'une vigilance particulière quant à leur respect lorsque l'hôtel sera ouvert au public. Pour information, au 10 mai 2021, jour de la visite des lieux, les livraisons sont reportées Route de St-Cyr.

b) Les temps de traversée des piétons côté rue de l'Orangerie sont jugés trop courts.

- On constate que le feu vert pour les piétons dure moins de 10 secondes. Le temps d'engagement est jugé trop court, notamment pour les personnes dont la mobilité est difficile,
- Il est dit par ailleurs que le temps d'attente du feu vert piéton est particulièrement long.

Marie-Pascale BONNEFONT précise que le département est compétent pour cette question et qu'il faut donc travailler avec lui.

c) Pose d'un radar pédagogique rue de l'Orangerie.

- Un radar pédagogique a été posé peu avant la rue Mazières dans le sens St-Cyr → Versailles. Ce radar serait peu visible de jour quand on est dans la circulation, sans doute est-il trop sur le trottoir.

Marie-Pascale BONNEFONT et Philippe PAIN informent que l'hôtel du Grand Contrôle sera ouvert le 1^{er} juin.

3. Ligne 18.

Philippe PAIN informe sur le projet ligne 18 du métro du Grand Paris.

Ouverture d'une enquête parcellaire :

- Une enquête parcellaire a été ouverte le 3 mai dernier. Elle concerne les ouvrages annexes de la ligne. Plusieurs cheminées sont prévues dont une à Satory et une autre au Bois St Martin. Cette dernière comportera un accès de secours. La mobilisation s'organise à son sujet car à l'origine l'emprise prévue était inférieure à 1000m² alors qu'aujourd'hui, elle est 10 fois plus importante (le diamètre de la cheminée est de 15m).

Le but de l'enquête parcellaire : *(en détails sur ce lien :*

<https://www.savoie.gouv.fr/content/download/33653/243757/file/Fiche%204-Dossier%20d'enqu%C3%AAt%20parcellaire-code%20de%20l'expropriation.pdf>)

- L'enquête parcellaire vise à consulter les habitants qui, du fait des travaux nécessaires, seront expropriés (cas du côté des Chantiers) et ceux qui seront temporairement déplacés le temps des travaux, (cas vers les Franciscaines). A noter que sur le stade des Chantiers, la moitié de la surface sera prise par le tunnelier.

L'enquête parcellaire manque de clarté (*ci joint les différentes contributions des associations et de la mairie*)

L'échange qui suit fait apparaître les points de vue suivants :

- Quelles conséquences pour les arbres car même s'ils ne disparaissent pas, leur environnement sera modifié ? Il faudrait au minimum réserver une vingtaine de mètres autour de chaque arbre.
- Distinguer l'emprise nécessaire pour les travaux et ce que sera la situation après travaux.
- On pourrait envisager de décaler la cheminée vers le jeune peuplement de boisement à côté de la zone envisagée. Dans ce cas, on aurait encore les grands arbres devant qui dissimuleraient la cheminée.
- L'existence d'une extraction moteur par la cheminée pose la question des nuisances, sonores notamment.
- L'accès des camions au chantier se ferait par le chemin forestier dans le virage de la rampe St-Martin. Une hypothèse qui n'est pas sans risques pour la circulation courante et pose la question du cheminement des piétons.
- Après travaux, quel sera l'état des lieux final autour de la cheminée et pour le chemin forestier dont certains se demandent s'il sera vraiment restitué.
- En l'état actuel cependant, s'il y a emprise, on ne sait pas si la totalité de la surface sera utilisée ni si des arbres seront abattus, on sait juste qu'ils seront impactés.

Vous trouverez ci-dessous les liens des associations qui ont contribué :

<http://www.versaillesenvironnementinitiative.fr/>

<https://www.save1.fr/dossiers-d-actualite/ligne-18-de-la-sgp/>

<http://amisdesforets.org/qui-sommes-nous/article/le-conseil-d-administration>

Le Maire a amené sur place le nouveau président de la SGP⁶ pour lui présenter le Bois St Martin et son importance pour les habitants de la Ville.

Il est proposé que la commission Environnement suive l'évolution du dossier.

4. Fleurissons nos murs et autres informations.

Fleurissons nos murs :

- Le site de la ville donne des informations sur l'opération « Fleurissons nos murs » qui propose aux habitants de semer des graines au pied de leurs murs en prenant sur une bordure de 10cm de profondeur.

Le Mois Molière :

- Le Mois Molière commence le 1^{er} juin. Toutes les places en vente ont été prises dès la mise en ligne mais une seconde vente est prévue le 3 juin. Prix des places : 1€ chacune. Des lieux ont été retenus dont les Grandes Écuries, les Grands-Chênes à Porchefontaine et, dans une moindre mesure, le Potager du Roi.

⁶Jean-François Monteils a été nommé lors du Conseil des ministres le 10 mars dernier président de la SGP. Il a pris ses nouvelles fonctions le 22 mars suivant. Il a succédé à Thierry Dallard qui présidait la SGP depuis 2019.

La chorale de St-Louis :

- La chorale de St-Louis, qui avait l'habitude de se produire pendant le Mois Molière, donnera le requiem de Fauré en la cathédrale le 12 juin. La jauge est fixée à 700 personnes. Les sommes collectées seront versées en soutien aux victimes du Covid et des attentats.

Les Carrés St-Louis :

- Les travaux vont commencer en septembre. Le Carré à la Terre va être rénové. L'ensemble sera pavé, c'est une rénovation. Si des arbres doivent être abattus, de nouveaux seront plantés dans l'alignement des baraques. A court terme, les six arbres abattus vont être remplacés. Deux places de stationnement vont être supprimées du fait du changement de réglementation quant à la taille des fosses. Mais sur le principe de fond, pas de changement ; on ne touche pas au stationnement.
- La remise en état du pavage se fera par la pose de pavés « sciés » plus sûrs pour les personnes âgées. Quant aux joints, ils seront perméables pour les parties piétonnes et un essai sera fait pour les parties sur lesquelles circuleront les voitures pour en étudier le comportement.
- A la demande de la commission environnement, les Carrés St-Louis seront mis à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil.

Gally (ex pion)

- Gally est rattaché administrativement au quartier St-Louis. Les 3 pavillons seront conservés. Une information sur cet éco-quartier sera faite en septembre ou décembre.

Place Lyautey. :

- Futur emplacement de l'office de tourisme. Une information sera faite en septembre ou décembre.

Prochaine réunion : lundi 20 septembre 20h lieu non défini.
